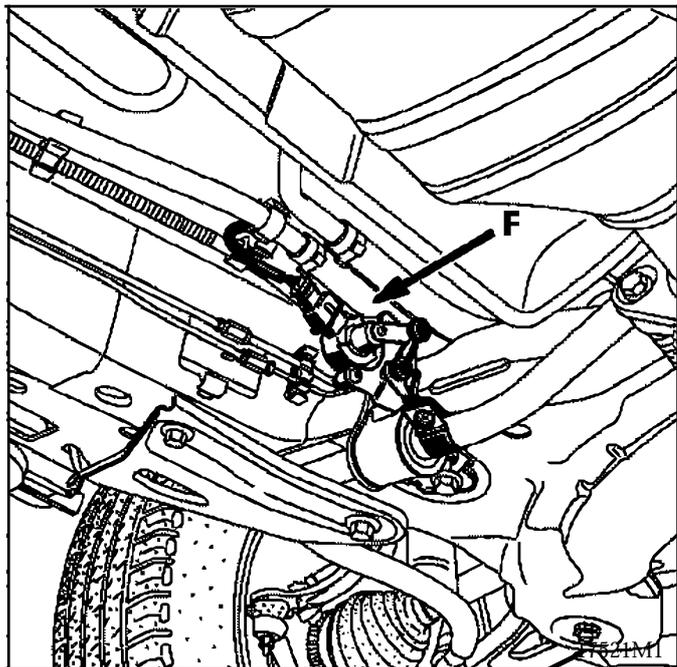


DEPOSE DU CAPTEUR AVANT GAUCHE



Déposer :

- le connecteur électrique du capteur,
- l'écrou à l'extrémité de la biellette,
- les deux vis et écrous de fixation.

IMPORTANT : après avoir remplacé le capteur avant (F) ou la barre anti-dévers, il est nécessaire de procéder à l'initialisation du système et au réglage des projecteurs.

ATTENTION : toute intervention sur la biellette du capteur avant droit doit être effectuée roues avant levées et à la même hauteur.

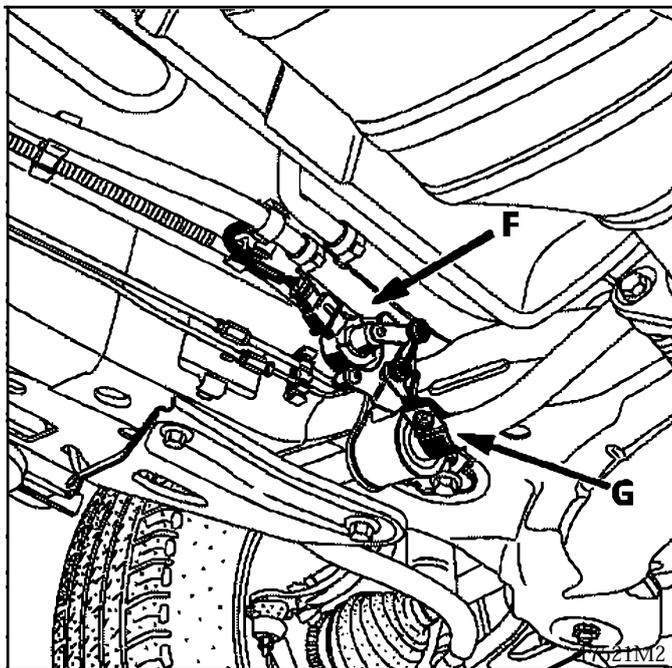
En cas de remplacement de la barre anti-dévers ou de démontage du collier-bride (G).

Repositionner celui-ci à **10 mm** du palier gauche, positionner la biellette avec un espacement :

E = 45 mm ± 1 mm (mesure avec un pied à coulisse).

Il est impératif de désaccoupler la biellette du capteur avant, lors du démontage de la chambre de force avant.

Au remontage, respecter impérativement le couple de serrage de la biellette des capteurs (**4,5 Nm**).



ATTENTION : A CHAQUE INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE LIAISON AU SOL AVANT OU ARRIERE, DESASSEMBLER LA BIELLETTE DE LA BARRE ANTI-DEVERS ET/OU DE LA BARRE DE GUIDAGE TRANSVERSALE.